



Paris, le 31 août 2010

## MANPOWER

### COMMUNIQUE DE PRESSE

### OCCUPATION DU SIEGE MANPOWER !

Aujourd'hui et pour une durée indéterminée, notre Organisation Syndicale a décidé d'occuper le siège de Manpower France.

#### POURQUOI ?

1. Nous ne pouvons accepter de la part de nos dirigeants, leur indifférence à l'égard des organisations syndicales depuis maintenant près de 2 ans.
2. Il est intolérable que dans une grande Société comme Manpower, les accords d'entreprise tombent les uns après les autres, tout comme sont déjà tombés les CHSCT pour les salariés intérimaires au sein de Manpower, où siégeaient des représentants du personnel intérimaires d'ailleurs !! Inutile de rappeler que le travail temporaire est un secteur particulièrement impacté par les accidents du travail : les entreprises utilisatrices (les clients) ne se soucient que secondairement de leurs intérimaires !
3. Nous regrettons que depuis la mise en place de la nouvelle équipe dirigeante (arrivée de notre PDG, Françoise Gri en 2007, de nombreux mouvements de Directeurs ont suivis depuis) il n'y ait plus de négociation loyale et même pire, les représentants de la Direction siégeant aux négociations n'ont aucune latitude car tout passe par le COMEX (Comité Exécutif) à présent ! La Direction ne peut rien faire de plus que de prendre note de nos revendications qui tiennent pourtant compte de la réalité du terrain et du quotidien des salariés, et faire des allers/retours entre le COMEX et les organisations syndicales !
4. Notre Direction se vante de ne pas avoir mis en place de plan social contrairement à ses concurrents. Pourtant, nous ne pouvons que regretter les effectifs en CDI/CDD sacrément revus à la baisse (moins 500 salariés entre fin 2008 et mai 2010). Le nombre d'agences s'est vu réduit de 20 % après les avoir « relookées » (pour un coût important) et ce grâce au turn over naturel comme se plaît à dire notre PDG. Nous aurions réellement préféré que ces départs se fassent de manière plus encadrés et avec un meilleur suivi pour le personnel concerné... la seule gagnante reste encore l'entreprise !

**FORCE OUVRIERE N'EST JAMAIS ARRIVEE A CE POINT. NOUS PRIVILEGIONS LE DIALOGUE ET LA NEGOCIATION QUI DEVIENNENT DE PLUS EN PLUS DIFFICILES AVEC LA NOUVELLE GOUVERNANCE !**

**REGIS VERBEKE – ☎ 06.75.21.58.02**

**DSC FORCE OUVRIERE MANPOWER FRANCE**